

Paris, le 19 Mai 2021

NOTE AUX RÉDACTIONS

Amélie de MONTCHALIN, Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques
se rendra en Saône-et-Loire
le vendredi 21 Mai

Tour de France de l'exécution des réformes en Saône-et-Loire

Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques se rendra vendredi 21 Mai 2021 en Saône-et-Loire dans le cadre de son tour de France de l'exécution des réformes, à la suite de la publication du baromètre des résultats de l'action publique le 13 janvier dernier, mis en ligne sur gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement. Ce baromètre rend public les résultats département par département de 36 politiques publiques prioritaires du Gouvernement.

Depuis 3 ans, la France se transforme : les résultats de l'action publique entrepris depuis 2017 sont là, le quotidien des Français change. Aucun territoire ne doit être oublié de la transformation du pays. C'est le combat du gouvernement pour les prochains mois.

Pour que les réformes s'appliquent partout, Amélie de Montchalin se rend ainsi dans un département par semaine pour faire le point sur l'avancement des politiques publiques, afin d'identifier les éventuels blocages dans leur exécution, en donnant la parole aux acteurs de terrain.

Déroulé prévisionnel:

Séquence 1 : Chantier de construction d'une école à Navour-sur-Grosne

09h45 Visite du chantier d'une école en construction

Ouvert à la presse

Lieu : Espace Marguerite Collonge, Navour-sur-Grosne

Séquence 2 : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes à Mâcon

10h55 Visite d'un appartement témoin pédagogique (*20 rue des États-Unis*)

Ouvert à la presse

Lieu : 20 rue des États-Unis, Mâcon

Séquence 3 : Signature de contrats initiative emplois à Mâcon

11h40 Signature de contrats initiative emplois

Lieu : Hôtel-restaurant Panorama 360, *4 Rue Paul Gateaud, Mâcon*

Ouvert à la presse

Suivi d'un micro tendu

Accréditation obligatoire auprès de la préfecture de la Saône-et-Loire via l'adresse mail suivante : pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr en précisant les séquences auxquelles vous souhaitez participer

Port du masque obligatoire